

FRANCE – Proposition du Conseil Economique et Social (CES)

Par

Publié le 20/01/2002

Le Conseil Economique et Social (CES) propose, dans un avis intitulé « la sécurité sanitaire des aliments : un enjeu majeur », de limiter l'AFSSA à une expertise scientifique, et qu'elle « évite, autant que faire se peut, d'émettre des recommandations directes de gestion ». Cependant, le CES propose la mise en place d'un « deuxième cercle » de l'évaluation, pour compléter l'expertise scientifique de l'AFSSA, qui ferait « appel à l'expertise économique et sociale en s'appuyant sur les différents opérateurs, les professionnels de santé et les consommateurs, ou leurs représentants et sur les différents domaines des sciences humaines (sociologie, histoire...) tant il apparaît que les questions alimentaires touchent à de nombreux aspects de la vie sociale ». Le CES propose aussi de constituer une cellule de veille pour suivre et évaluer les coûts socio- économiques des crises alimentaires. En matière d'éducation au débat public, le CES conseille de mobiliser l'appareil éducatif, pour instruire et les professionnels de la santé, pour sensibiliser la population aux sciences du vivant et à l'alimentation.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-proposition-du-conseil-economique-et-social-ces/